

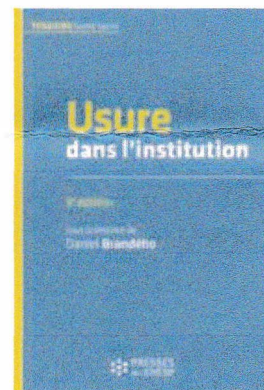
Lecture

MÉDICO-SOCIAL

Usure dans l'institution

La loi de 2002 a donné à l'utilisateur des droits : droit d'avoir un projet individuel élaboré à partir de ses besoins, droit à l'intimité, droit à la bienveillance, droit d'une expression reconnue au sein du conseil de la vie sociale (CVS), etc., dans un cadre défini par le projet d'établissement ou de service. Le livre fait le point sur ces droits en indiquant leurs avantages et en situant leurs limites.

Gérard MASSÉ
Médecin psychiatre
CH Sainte-Anne, Paris



En raison de redéploiements ou de créations, le nombre de maisons d'accueil spécialisées n'a cessé d'augmenter. Créés en 1986, les foyers à double tarification – qui sont devenus, depuis la loi de 2002, des foyers d'accueil médicalisés (FAM) – renforcent le dispositif d'accueil des personnes lourdement handicapées. Le premier chapitre est consacré à un état des lieux précisant le nombre de structures, leur capacité d'accueil, les classes d'âge de leurs résidents, la qualification des personnels, les différentes fonctions des professionnels.

Le directeur de cet ouvrage, Daniel Brandého, a été infirmier psychiatrique, formateur en institut de formation en soins infirmiers (Ifsi), a dirigé une maison d'accueil spécialisée (MAS) avant de devenir directeur d'hôpital. Il a été aussi membre de la Mission nationale d'appui en santé mentale.

Il y a près de trente ans, lorsqu'il a connu le projet de création d'une MAS, il pressentait qu'on pouvait lutter contre les phénomènes d'usure par des méthodes de management appropriées. Il confirme dans ce livre que les équipes sont motivées si leur action s'intègre dans un cadre cohérent pour devenir acteur de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet d'établissement.

» LE MOT DE L'ÉDITEUR

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisés (FAM), qui accueillent des personnes handicapées, se heurtent à la problématique de l'usure (burn-out) du personnel soignant et éducatif. La maladie, le suicide sont parfois le seul moyen que trouvent des salariés pour manifester leur détresse. Cette difficulté majeure du fonctionnement des institutions s'est renforcée récemment par l'allongement de la durée de l'activité professionnelle. La lutte contre l'usure du personnel est intrinsèquement liée à la qualité du soin et de l'accompagnement des résidents. Comment promouvoir leurs capacités, associer les familles, les partenaires, les autorités administratives et politiques ? L'ouvrage présenté ici apporte des solutions concrètes (mobilité, éthique, architecture, activités, ateliers...) qui s'appuient sur un management adapté pour organiser une vie collective de l'institution. Rédigée par une équipe d'auteurs pluridisciplinaire sous la direction de Daniel Brandého, cette troisième édition, après celles de 1991 et 2000, fait le point sur l'importance qu'ont prise les MAS et les FAM dans le champ du secteur médico-social depuis la loi du 2 janvier 2002 et sur l'obligation de prévention des risques psychosociaux. Ce livre, dense et indispensable pour les personnels soignants et éducatifs comme pour les usagers, les familles et les partenaires, apporte un panorama complet du problème de l'usure dans l'institution et offre des perspectives nouvelles aux personnels comme aux usagers.

Source : www.presses.ehesp.fr

Cette troisième édition s'est enrichie de plusieurs apports. **Stéphan Courteix**, architecte, propose une analyse des rapports entre l'architecture, l'organisation de l'espace et l'usure.

Patricia Gallien, directrice d'établissement, en s'appuyant sur des principes méthodologiques, donne tout son sens au projet individuel. Elle en décrit les différentes fonctions nécessaires à sa mise en œuvre, et plus particulièrement celles des aides médico-psychologiques (AMP).

Christelle Gaytté, ergonome, aborde la prévention des risques psychosociaux, des phénomènes d'usure, d'épuisement au travail, la lutte contre le *burn-out*.

Marianne Peynard, psychologue clinicienne, resitue le sens de la parole clinique dans les diverses réunions, qu'elles soient cliniques, d'analyse de la pratique, de synthèse, etc.

Gérard Quitaud, animateur d'atelier d'expression picturale, explique quels bénéfices une personne déficiente peut retirer de la pratique d'une activité artistique d'art-thérapie.

Enfin, **Louis Vasquez**, psychologue, indique comment on peut faciliter et provoquer les interactions entre les membres d'une équipe. ●

Usure dans l'institution

Sous la direction de Daniel Brandého

Presses de l'EHESP, mai 2017 (3^e édition), 24 €